

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL DE QUARTIER GAMBETTA

DU 27 JANVIER 2022, Salle du Conseil, Mairie du 20^{ème}

Etaient présents :

Marie-Hélène CHAMBRIN, Axel CAUSIN (Centre Social ANAM), Philippe ARAGON, Jocelyne MONGELLAZ, Christine FEVRE-PERNET, Hervé ABADIE, Lydie APARICIO, Margaux BONHOMME, Nadège KODJO, Françoise GABORIT (Secrétaire de séance), Coordinateur de conseil de quartier (Pôle de Démocratie Locale PDL), Annie GAFFORELLI (Adjointe au Maire, en charge de la démocratie locale et de la Participation Citoyenne)

Etaient excusés :

Pauline PELLISSIER, Eugénie CAILLAUD, Bernard MALTESTE

Ordre du jour :

1. Validation du CR de la réunion du 13/01/2022
2. Budget 2021/2022 : le montant et le calendrier
3. Point sur l'intégration au Conseil de Quartier des différents représentants (jeunes, seniors, structures sociales, associations, commerçants...) (article 10 de la Charte des Conseils de Quartier)
4. Etat d'avancement de la rédaction du règlement intérieur en accord avec nouvelle charte des Conseils de quartier
5. Point sur les projets déposés au budget participatif (date de dépôt étendue au 31/01)
6. Mise en place effective des groupes de travail/commissions thématiques
7. Questions diverses.

1. Validation du CR de la réunion du 13/01/2022

Philippe ARAGON fait remarquer qu'un seul compte-rendu du nouveau Conseil de Quartier Gambetta a été publié sur le site des Conseils de Quartier de la Mairie (celui du 18 novembre 2021). Le Coordinateur de conseil de quartier fait le nécessaire pour régulariser.

Pour ce qui concerne le compte-rendu de la réunion du 13/02/2022, celui-ci n'appelant aucune observation ni commentaire de la part des conseillers est validé à l'unanimité.

2. Budget 2021/2022 : le montant et le calendrier

Pour ce qui concerne le budget de 2021 :

(RAPPEL : Budget d'investissement : 15.000 euros – 2.000 euros (tables ping-pong) = 13.000 euros

Budget de fonctionnement : 15.000 euros – (1.000 euros Artistes de Ménilmontant + 7320 euros Casa Dahlia) = 6.680 euros)

Le Coordinateur de conseil de quartier nous indique que 5.000 euros du budget fonctionnement 2021 seront reportés sur le budget fonctionnement 2022.

Il indique également que, pour ce qui concerne l'achat des tables de ping-pong, nous attendons toujours la validation des élus et des services techniques (Parcs et Jardins). Si la récupération des 5000 euros s'avérait impossible, les fonds seraient versés au budget Animation Locale de la Mairie, exercice 2022.

Philippe ARAGON indique que Tom BELLOIR, qui s'était proposé pour assurer les fonctions de trésorier, n'a plus le temps de venir et que nous devons lui trouver un remplaçant. Axel CAUSIN est prêt à accompagner un habitant qui voudrait prendre en charge cette fonction, et à défaut, veut bien prendre temporairement le relais. Pour info, le Coordinateur de conseil de quartier est prêt à communiquer les bilans des dernières années du Conseil, pour servir de base et d'exemple.

Axel CAUSIN pense qu'il conviendrait aussi de créer une Commission des Finances qui analyserait les grandes lignes du budget et veillerait à un juste équilibre des financements (qui finance-t-on ? quelles sont les retombées ?)

3. Point sur l'intégration au quartier des différents représentants

A ce jour, seul Axel CAUSIN (Centre Social ANAM) représente les membres visés par l'article 10 de la Charte des Conseils de Quartier, et une seule personne (Nadège Kodjo) représente les tirés au sort. Nous attendons toujours les réponses du 2^{ème} tirage au sort. Une discussion s'ensuit sur la méconnaissance des citoyens des Conseils de Quartier. Une habitante présente confirme cet état de fait.

Romain et Axel présentent alors les grandes lignes du fonctionnement des Conseils de Quartier, à savoir :

- Les Conseils de Quartier sont régis par la Charte des Conseils de Quartier qui donne un cadre général. Les Conseillers doivent définir plus précisément leurs modalités de fonctionnement (par exemple : modalités de vote, présidence tournante) dans un règlement intérieur. Il est par ailleurs possible de demander l'intervention d'un élu pour répondre à des préoccupations particulières du Conseil de Quartier.
- Il dispose de deux budgets : investissement (15.000 euros) et fonctionnement (15.000 euros). Le PLD assure le suivi de la procédure de financement. Le Coordinateur de conseil de quartier rappelle que le devis doit faire référence à une prestation, et non à une subvention.
- Le Conseil de Quartier a pour mission d'interpeller les élus sur des problèmes qui lui sont remontés des habitants, et par ailleurs participer à l'évolution et à la transformation du quartier (soutien aux associations, évènements initiés par le CQ)

Romain indique qu'il y a des différences entre les CQ, certains sont déjà très actifs. Il nous invite à réfléchir sur la communication et suggère différents moyens pour déclencher une dynamique :

- Proposer des promenades de quartier avec les élus,
- Faire une campagne de boîtage,
- Organiser un évènement qui soit une valorisation de projets avancés,
- Contacter les autres Conseils de Quartier.

Axel indique qu'on peut s'appuyer sur les Centres Sociaux, les Espaces de Vie Sociale, dont le travail est de développer des actions collectives correspondant aux besoins des habitants, tisser du lien social.

Pour ce qui concerne les axes de travail, il est apparu des précédentes réunions que ceux-ci pourraient être : amélioration du cadre de vie, propreté, place des femmes, animation.

Jocelyne et Christine sont d'accord pour constituer une commission sur « La place des femmes ». Margaux est intéressée par la propreté mais manque de disponibilité (Rappel des raisons qui l'ont poussée à contacter le CQ). Françoise veut bien s'occuper de la commission animation mais pas seule.

Marie-Hélène pense qu'il serait préférable de prendre quelques thèmes, et de les travailler. On peut aussi se rapprocher d'autres Conseils de Quartier afin de travailler sur des problématiques communes.

Arrivée de Annie GAFFORELLI, Adjointe en charge du Pôle Démocratie Locale

Elle rebondit tout d'abord sur la situation évoquée par Margaux (ramassage des poubelles dans le quartier Pelleport/Surmelin aux heures d'entrée/sortie des Ecoles) et plus généralement la saleté du quartier Nord-Est (au-delà de l'hôpital Tenon). Elle explique que le service propreté qui était avant assuré par la Mairie de Paris (Hôtel de Ville) a été territorialisé pour être confié aux Mairies d'Arrondissement. La Mairie peut nous soutenir dans nos actions : actions de sensibilisation par exemple action « Zéro déchets »... Elle propose de faire venir Monsieur Bussy afin de recueillir ses explications et envisager des solutions pour remédier à cette situation.

Le CQ décide d'inviter Monsieur Bussy à venir à une prochaine réunion du CQ.

Il nous est conseillé aussi de se mettre en lien avec les autres CQ qui travaillent sur ce thème. Philippe précise qu'il a pris attache avec les autres CQ qui nous invitent à venir les voir et développer des projets en commun.

Le CQ pourrait aussi convier l' élu en charge du PLU pour échange concernant le secteur Gambetta.

Puis la discussion s'engage avec Annie GAFFORELLI sur le thème de la communication, suite à une question de Christine sur la possibilité d'avoir un espace informatique dédié aux CQ. Elle indique que la Mairie réfléchit sur ce problème et a prévu une Journée de travail avec le service Communication pour la mise en place dudit espace. Il est prévu aussi l'installation de supports lumineux, de panneaux d'affichage...

4) Etat d'avancement de la rédaction du règlement intérieur

Jocelyne vient de terminer le projet qui va nous être envoyé, et qui sera discuté au prochain CQ.

5) Point sur les projets proposés au titre du Budget participatif

Un projet a été déposé par Pauline PELISSIER, Marie-Hélène CHAMBRIN, Françoise GABORIT et le CQ Gambetta. Il concerne le carrefour rues Haxo/Surmelin/Etienne Marey/Alphonse Penaud qui est dangereux, peu agréable, sale et inesthétique. Il tient compte d'un nouvel élément : circulation qui serait coupée entre la rue de la Justice et la rue Ducy sauf pour le bus 61. Ce projet a pour thème l'eau, notamment avec la présence du réservoir de Ménilmontant. Il vise à faire de ce quartier un lieu de promenade, de vie, dans le prolongement de la campagne à PARIS et améliorerait la qualité de l'air : nouvelle configuration de la place, déplacer le conteneur à verres et l'enterrer, le remplacer par une fontaine, faire une fresque sur les murs d'enceinte du réservoir, végétaliser les espaces en face le foyer Brunswic et du CASVP ; l'entretenir en utilisant le concept de bocage urbain.

Réactions :

Philippe : ce plan de circulation risque de bloquer le quartier

Lydie APARICIO : la végétalisation génère de la saleté (dépôt d'ordures...), et suppose un certain entretien.

6) Formation des commissions

Une commission «femmes dans la ville » est créée par Jocelyne et Christine.

Cette question est reportée au prochain CQ, compte tenu de l'obligation de quitter les lieux (21 h).

7) Questions diverses

Information : prochaine réunion du Groupe de Partenariat Opérationnel : le 23 février 2022.